

## Comment faire financer la formation

### "Concevoir et animer des séances de Yoga

### Mobilité Fonctionnelle"

### Guide détaillé par dispositif

#### Introduction

Vous souhaitez suivre la formation "Concevoir et animer des séances de Yoga Mobilité Fonctionnelle" pour améliorer vos compétences, enrichir votre pratique professionnelle ou proposer des ateliers bien-être en entreprise ? Cette formation peut être financée à 100 % selon votre statut (salarié, indépendant, demandeur d'emploi, artiste-auteur, etc.).

Ce guide vous explique, de façon claire et complète, les démarches à effectuer pour demander un financement.

#### 1. Si vous êtes **DEMANDEUR D'EMPLOI (France Travail / ex-Pôle emploi)**

##### Financement possible via : **AIF (Aide Individuelle à la Formation)**

**Formation concernée :** *Concevoir et animer des séances de Yoga Mobilité Fonctionnelle*

**Durée :** 100 heures

**Référence :** n°15\_723584

##### Démarches :

1. Prenez rendez-vous avec votre **conseiller France Travail**.
2. Parlez-lui de votre projet de formation "Concevoir et animer des séances de Yoga Mobilité Fonctionnelle".
3. Si le projet est validé, demandez-lui s'il peut être financé via une **AIF**.
4. L'organisme de formation vous transmettra un **devis via Kairos** (plateforme de France Travail).
5. Le conseiller étudiera et validera (ou non) la demande.
6. Une fois validée, vous pouvez commencer la formation aux dates prévues.

**Important :** la demande AIF doit être finalisée **au moins 15 jours avant** le début de la formation.

## 2. Si vous êtes SALARIÉ (CDI ou CDD)

**Financement possible via : OPCO (Opérateur de Compétences)**

**Démarches :**

1. Parlez de votre projet à votre **employeur**.
2. L'entreprise contacte son **OPCO de branche** (vous pouvez le trouver via le SIRET sur cfadock.opcoep.fr).
3. Transmettez les documents fournis par l'organisme de formation :
  - Devis
  - Programme détaillé
  - Convention de formation
  - Attestation Qualiopi
4. L'entreprise fait une **demande de prise en charge** auprès de l'OPCO.
5. Une fois l'accord obtenu, la formation peut être suivie sans frais pour vous.

**Remarque :** vous pouvez éventuellement mobiliser aussi votre **CPF** en complément.

## 3. Si vous utilisez votre CPF (Compte Personnel de Formation)

**Financement possible via : MonCompteFormation.gouv.fr**

**Démarches :**

1. Connectez-vous à [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr).
2. Recherchez la formation "Concevoir et animer des séances de Yoga Mobilité Fonctionnelle" (elle doit être publiée sur EDOF par l'organisme).
3. Choisissez la session qui vous convient.
4. Cliquez sur "S'inscrire à cette session".
5. Confirmez votre demande et signez numériquement.
6. L'organisme accepte ou refuse sous 48 à 72h.

**Avantage :** pas besoin d'intermédiaire ni de validation par un conseiller.

#### 4. Si vous êtes TRAVAILLEUR INDÉPENDANT (profession libérale)

Financement possible via : FIFPL

Démarches :

1. Allez sur [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr) et créez un espace personnel.
2. Vérifiez que votre **code NAF** est éligible.
3. Réunissez les documents nécessaires fournis par l'organisme :
  - Devis signé
  - Programme complet
  - Attestation Qualiopi
  - Convention de formation
4. Faites la demande **au moins 1 mois avant** le début de la formation.
5. En cas d'accord, vous serez **remboursé à la fin** sur présentation d'attestations.

#### 5. Si vous êtes CHEF D'ENTREPRISE ou AUTOENTREPRENEUR (commerce, industrie, services)

Financement possible via : AGEFICE

Démarches :

1. Contactez votre **point d'accueil AGEFICE local** (CCI, CMA...).
2. Constituez votre dossier avec :
  - Devis et programme
  - Attestation Qualiopi
  - Extrait Kbis
  - Attestation URSSAF de cotisation CFP
3. Déposez votre demande **avant le début** de la formation.
4. Vous serez **remboursé après la formation** avec les justificatifs de présence et facture.

#### 6. Si vous êtes ARTISTE-AUTEUR ou INTERMITTENT DU SPECTACLE

Financement possible via : AFDAS

Démarches :

1. Allez sur [www.afdas.com](http://www.afdas.com) et créez votre espace personnel.
2. Téléchargez le formulaire de demande de prise en charge.
3. Ajoutez les pièces justificatives :
  - Devis nominatif
  - Programme complet
  - Attestation de formation Qualiopi
  - Justificatifs d'activité (feuilles de paie, note d'auteur, etc.)
4. Envoyez le dossier complet **4 semaines avant le début**.
5. Attendez la validation par l'AFDAS.

## 7. Si vous dépendez de la RÉGION (parcours jeunes, insertion, reconversion)

**Financement possible via : plan régional de formation (PRF)**

**Formation concernée :** *Concevoir et animer des séances de Yoga Mobilité Fonctionnelle* -  
**Session de formation numéro 1429458**

**Démarches :**

1. Contactez votre **Mission Locale, France Travail** ou le **Carif-Oref** de votre région.
2. Postulez à une formation **déjà conventionnée** par la région.
3. Si votre profil correspond (jeune, sans diplôme, en reconversion...), vous pouvez être accepté sans avoir à payer.

**Remarque :** ce financement concerne surtout les formations inscrites au catalogue régional.

### **Besoin d'aide ?**

Nous vous accompagnons gratuitement pour :

- Constituer votre dossier de financement
- Fournir tous les documents officiels (devis, programme, attestation)
- Vous orienter vers le bon organisme financeur

Contactez-nous et transformez votre projet de formation en réalité financée !